

PLATEFORME

MUNICIPALE

POUR LE CLIMAT

Québec 

Un mouvement initié par 

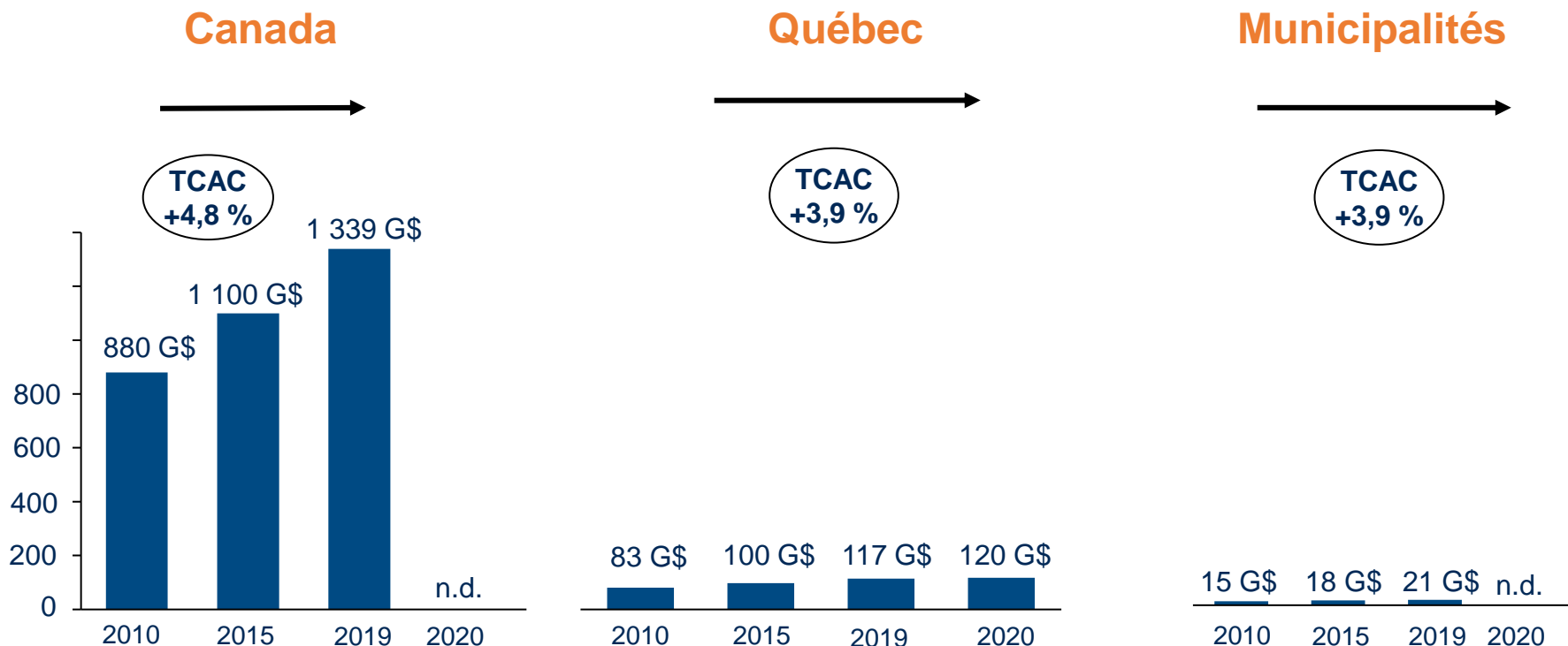
L'UMQ en bref...

Une association de municipalités de toute taille dans toutes les régions....

- 400 municipalités et organismes municipaux
- 85 % de la population
- 95 % des budgets municipaux
- Plus de 100 ans d'existence

Survol de l'état des finances municipales

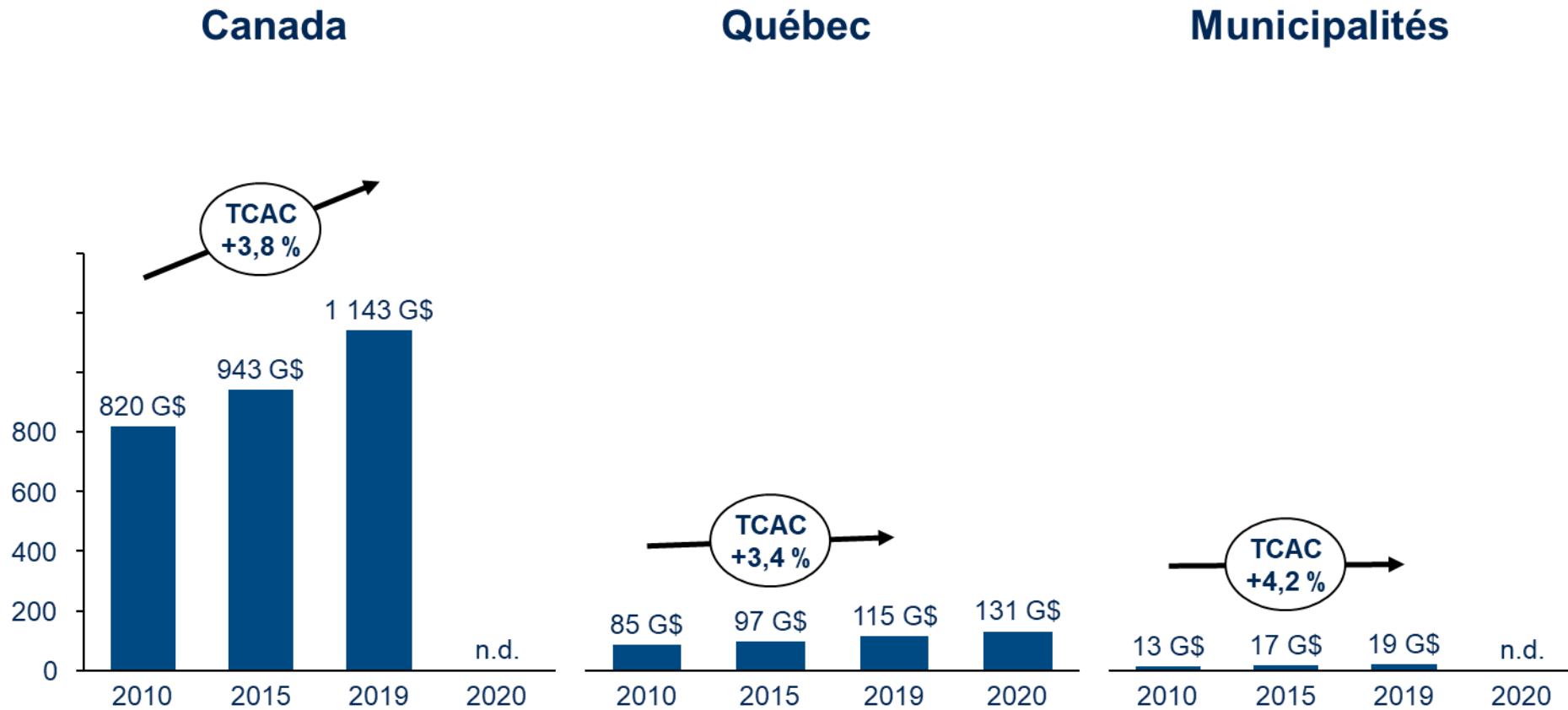
Une croissance des revenus municipaux au même niveau que ceux du Québec...



Sources: Statistique Canada, 2021; Ministère des Finances du Québec, 2021; MAMH, 2010 à 2019

Survol de l'état des finances municipales

...mais une augmentation des dépenses légèrement plus importante



Des augmentations de dépenses en lien avec les responsabilités toujours plus grandes des municipalités

Lutte contre les changements climatiques

#1 - Étude AGECO (Investissement de 4G\$ nécessaire pour la mise en place de mesures de résilience pour les 5 prochaines années; 2G\$ uniquement pour les 10 grandes villes)

#2 **Sécurité publique**
- Transformation des interventions policières

#3 **Infrastructure (maintien et construction d'actifs)**
- Déficit d'entretien des infrastructures majeurs (autour de 40 G\$)

Une démarche ambitieuse

La Plateforme

- Une première pour le monde municipal;
- Initiée par le comité sur les changements climatiques de l'UMQ;
- Basée sur la science et les plus récentes données;
- Développée à la suite d'une vaste consultation auprès des instances politiques de l'UMQ et d'organisations partenaires de divers secteurs.

La déclaration

- Invite toutes les municipalités du Québec à y adhérer par résolution lors de leur prochain conseil municipal;
- Vise à créer un mouvement en encourageant les municipalités à passer à l'action.

Une feuille de route concrète

Des outils pratiques pour les municipalités

- Un site Web dédié;
- Des formations et des guides d'aide à la décision à venir;
- De l'accompagnement personnalisé.

Des chantiers prioritaires

- Les municipalités sont sur tous les fronts;
- La Plateforme propose des objectifs concrets avec des exemples applicables aux municipalités de toutes tailles;
- Les 10 chantiers recensent les priorités municipales en matière de lutte et d'adaptation aux changements climatiques.

Une responsabilité partagée

« Proactives, les municipalités peuvent s'engager à faire leur part pour le climat tout en partageant cette importante responsabilité avec différentes parties prenantes. »



Citoyens

Société civile, citoyennes et citoyens



Québec

Gouvernement provincial



Municipalités

Gouvernement de proximité



Canada

Gouvernement fédéral

Chantiers climatiques

The background is a solid teal color. It features several abstract, overlapping shapes in a darker shade of teal. A thin, light red line curves across the lower right portion of the image.



Mobilité



Infrastructures



Économies locales



Résilience financière



GMR



Biodiversité



Santé et bien-être



Sécurité publique



Outils d'urbanisme



Énergies



Mobilité

et ses sous-chantiers

Enjeux ciblés

- Augmentation des besoins en matière de mobilité;
- Demande citoyenne pour la réduction des émissions de GES;
- Électrification des transports induisant une hausse de la consommation d'électricité;
- Augmentation de la demande pour les ressources minérales nécessaires à l'électrification.

Sous-chantiers

1. **Transport collectif**
2. **Transport interrégional des personnes**
3. **Transport des marchandises et intermodalité**
4. **Transport actif**

Transport collectif et adapté



« Mettre en œuvre des projets structurants de transport collectif afin de réduire l'utilisation de la voiture. »

Axes d'intervention :

- Assurer la stabilisation de l'offre en transport en commun;
- Limiter à 30 % la contribution des municipalités au financement des coûts d'opération du transport collectif par la contribution des gouvernements du Canada et du Québec;
- Miser sur les projets structurants dans les centres urbains pour orienter l'urbanisation;
- Répondre pleinement à la demande croissante en transport adapté en améliorant et en finançant l'offre de services.



Transport des marchandises et intermodalité

« Appuyer le déploiement de pôles logistiques pour optimiser l'occupation du territoire et stimuler le développement économique régional. »

Axes d'intervention :

- Implanter des centres de transbordement dans toutes les régions;
- Diminuer la part du camionnage par le transfert modal vers le maritime et le ferroviaire au bon moment dans la chaîne logistique.



Infrastructures

et ses sous-chantiers

Infrastructures

Enjeux ciblés

- Les dommages causés par des événements extrêmes, l'érosion et la submersion;
- L'usure anormale en raison des conditions différentes de celles prévues lors de la construction;
- Les dommages aux infrastructures routières et les difficultés d'entretien en hiver.

Sous-chantiers

1. **Adaptation et conception des infrastructures en eau**
2. **Adaptation et conception des infrastructures et des opérations municipales**

1. Adaptation et conception des infrastructures en eau



« Adapter les infrastructures en eau afin d’assurer un approvisionnement stable et durable en eau potable, ainsi qu’un traitement des eaux usées efficace et sécuritaire. »

Axes d’intervention :

- Évaluer la vulnérabilité de la municipalité aux éventuelles pénuries d’eau et assurer la résilience de l’approvisionnement en eau (ex : recyclage d’eaux usées);
- Prioriser l’utilisation de mesures d’adaptation naturelles (ex. bassins de rétention d’eau);
- S’assurer que les infrastructures en eau potable et eaux usées soient conçues et adaptées en fonction des changements à venir (aqueducs, réseaux, fosses septiques, etc.);
- Mettre en place des mesures pour économiser l’eau potable tant au niveau industriel, municipal que citoyen.

Approvisionnement en eau potable



- Les investissements requis par les **10 grandes villes** du Québec pour adapter leur système d’approvisionnement en eau potable aux changements climatiques s’élèveraient à **plus de 100 M\$ sur 5 ans**.
- Selon les scénarios climatiques, il y aura aussi des enjeux de quantité d’eau : les besoins en eau pourraient surpasser l’eau disponible (surface ou souterraine) et impliquer la recherche de sources d’eau alternatives (n’a pas fait l’objet d’évaluation monétaire)
- À ce propos, les villes auront un rôle actif pour sensibiliser leur population à adopter des bonnes pratiques ou à acquérir des équipements économiseurs d’eau afin de réduire la consommation.
- Selon le rapport du CERIU de 2018, **40 %** des installations municipales d’approvisionnement et de production d’eau potable sont en **mauvais état** au Québec, soit 467 installations.
- Selon cette étude sur les 18 usines de production de l’eau potable situées sur le Saint- Laurent, 8 ont été pointées comme étant vulnérables aux CC et comme nécessitant une mise aux normes (soit 44 %).

Infrastructures

Estimation du surcoût d'investissement lié à l'adaptation aux changements climatiques des systèmes d'approvisionnement et de production d'eau potable des municipalités du Québec pour les cinq prochaines années, en millions de dollars

	Nombre d'installations	Part (%) nécessitant des investissements	Coût unitaire	Surcoût total 5 ans
10 grandes villes	31	45 % dont 2/3 d'ici 5 ans	10 M\$	100 M\$
Autres municipalités du Québec	344 (eau de surface)	50 %	1 M\$	172 M\$
	737 (eau souterraine)	25 %	1 M\$	184 M\$
TOTAL		366 installations		456 M\$

Capacité du réseau d'égout/ traitement des eaux

- Les 10 grandes villes du Québec pourraient devoir investir de **302 à 349 M \$ par année au cours des 5 prochaines années** pour être en mesure d'adapter leur système de collecte et de traitement des eaux usées et pluviales au contexte de CC.

Estimation du surcoût annuel d'investissement lié à l'adaptation aux changements climatiques du système de collecte et de traitement des eaux usées et pluviales

Adaptation du réseau en mauvais état				
	10 ans à 5 ans		10 ans à 7 ans	
	10 à 20 %		10 à 14,3 %	
	La période de renouvellement passe de...		Le taux de renouvellement passe de...	
Dû à l'accélération (M\$)	654,4	720,4	301,0	367,0
Dû au redimensionnement (M\$) :				
Surcoût de 5 %	17,6	18,5	12,6	13,5
Surcoût de 15 %	52,7	55,5	37,7	40,5
Total/an pour l'ensemble du Québec (M\$)	672 – 707	739 – 776	314 – 339	381 – 405
Total/an pour les 10 grandes villes	302 – 318	333 – 349	141 – 153	171 – 182

- Les surcoûts sont principalement liés à la **gestion des épisodes de fortes pluies**. Il faut à la fois accélérer le renouvellement des systèmes de collecte vétustes pour rattraper le déficit d'investissement et un redimensionnement du réseau selon l'évolution anticipée des paramètres du régime pluvial.
- Bien que ces investissements auraient dû, à terme, être réalisés par les municipalités, la nécessité de les réaliser sur un horizon de temps beaucoup plus court exerce une pression budgétaire importante.

2. Adaptation et conception des infrastructures et des opérations municipales



« Adapter les infrastructures et les opérations municipales dans le but de réduire le risque et les coûts liés aux aléas climatiques. »

Axes d'intervention :

- Adapter le déneigement aux nouvelles réalités climatiques;
- Prioriser l'utilisation de mesures d'adaptation naturelles;
- Appuyer financièrement le surdimensionnement d'infrastructures;
- Prendre en compte les effets des changements climatiques dans la nouvelle conception des infrastructures municipales.



Résilience financière

et ses sous-chantiers

Résilience financière

Enjeux ciblés

- Coûts imprévus et importants liés à des crises de plus en plus fréquentes;
- Coûts d'adaptation pour répondre aux changements climatiques.

Sous-chantiers

1. **Budgets municipaux**
2. **Écofiscalité**

Résilience financière

Budgets municipaux



« Augmenter la résilience des budgets municipaux pour faire face aux imprévus. »

Axes d'intervention :

- Diversifier les sources de revenus pour réduire la dépendance à la taxe foncière;
- Prévoir des mécanismes financiers pour faire face aux crises (réserve, assurances, faciliter les transferts des paliers provincial et fédéral);
- Évaluer l'impact des changements climatiques sur les finances municipales;
- Intégrer l'impact des changements climatiques dans la gestion des actifs municipaux.

Résilience financière

Écofiscalité



« Utiliser l'écofiscalité comme un levier dans la lutte aux changements climatiques. »

Axes d'intervention :

- Utiliser l'écofiscalité municipale afin de financer la lutte contre les changements climatiques.
- Documenter les mesures écofiscales qui peuvent être mises en place par le milieu municipal, évaluer leurs limites juridiques, politiques et communicationnelles pour ensuite faciliter leur application.



GMR

et ses sous-chantiers

Enjeux ciblés

- Les lieux d'enfouissement techniques se remplissent;
- Les matières résiduelles générées augmentent;
- Les citoyennes et les citoyens exercent une pression afin que la quantité de matières enfouies diminue;
- Les coûts de transports des matières résiduelles augmentent.

Sous-chantiers

1. **Matières résiduelles**
2. **Matières organiques**
3. **Matières recyclables**
4. **Autonomie régionale et circuits courts**

Matières résiduelles



« Réduire la quantité de déchets générée chez les citoyennes et les citoyens pour diminuer les impacts sociaux, environnementaux et économiques de l'enfouissement. »

Axes d'intervention :

- Éviter l'agrandissement et la création de nouveaux lieux d'élimination en accompagnant les citoyennes et les citoyens dans la réduction à la source;
- Mettre en place des projets structurants en valorisation énergétique des résidus ultimes.

Matières organiques



« Valoriser la matière organique pour réduire les GES générés par celle-ci et en faire un réel outil de lutte aux changements climatiques. »

Axes d'intervention :

- Collecter 100 % des matières organiques résidentielles en s'arrimant avec la nouvelle Stratégie de valorisation de la matière organique;
- Contribuer à l'objectif gouvernemental de valoriser 70 % de la matière organique;
- Accompagner les citoyennes et les citoyens à poser le bon geste de tri.

Matières recyclables



« Intégrer le nouveau système annoncé par le gouvernement pour la gestion des matières résiduelles. »

Axes d'intervention :

- Assurer une efficacité du nouveau système annoncé par le gouvernement du Québec;
- Contribuer à titre de partenaires à la mise en place de la responsabilité élargie des producteurs.

Autonomie régionale et circuits courts



« Valoriser régionalement les matières afin de permettre la mise en place d'économies circulaires locales et réduire les émissions de GES liées aux transports. »

Axes d'intervention :

- Assurer que les programmes soutiennent les initiatives dans les régions plus éloignées;
- Miser sur l'innovation et les projets locaux.



Sécurité publique

et ses sous-chantiers

Sécurité publique

Enjeux ciblés

- La relocalisation nécessaire de certaines infrastructures et bâtiments;
- La gestion de crise et la sécurité des personnes et des biens.

Sous-chantiers

1. **Planification et gestion des risques**
2. **Établissements humains**
3. **Culture du risque**

Sécurité publique

Planification et gestion des risques



« Évaluer le risque climatique pour ensuite adapter l'aménagement du territoire et l'offre en matière de sécurité publique. »

Axes d'intervention :

- Prévenir les risques d'inondations par une planification intégrée du territoire;
- Documenter les risques spécifiquement associés aux changements climatiques et préparer la réponse aux risques identifiés;
- Intégrer les changements climatiques dans les différents plans de sécurité civile.

Sécurité publique

Établissements humains



« Allouer les fonds nécessaires pour assurer la relocalisation des établissements humains situés en zones non sécuritaires. »

Axes d'intervention :

- Prévoir les ressources financières nécessaires à la relocalisation des établissements humains situés en zones non sécuritaires.



Outils d'urbanisme

et ses sous-chantiers

Outils d'urbanisme

Enjeux ciblés

- La croissance démographique et économique qui ajoute de la pression en faveur de l'étalement;
- Le besoin d'optimisation des ressources et de l'espace;
- Le sol de plus en plus artificialisé au détriment des milieux naturels.

Sous-chantiers

1. **Optimisation de l'utilisation du sol**
2. **Utiliser les outils d'urbanisme pour des milieux de vie permettant de lutter contre les changements climatiques**
3. **Patrimoine et paysage culturel**

Outils d'urbanisme

1. Optimisation de l'utilisation du sol



« Optimiser l'utilisation globale du sol dans une optique de vision intégrée du territoire. »

Axes d'intervention :

- Optimiser l'utilisation de l'espace en fonction des milieux et des réalités régionales;
- Redynamiser les cœurs villageois en misant sur des rues commerciales actives;
- Redynamiser les secteurs industriels et les friches urbaines;
- Décontaminer les sols afin de redévelopper des milieux à fort potentiel.

2. Utiliser les outils d'urbanisme pour des milieux de vie permettant de lutter contre les changements climatiques



« Utiliser la réglementation d'urbanisme afin d'adapter l'aménagement du territoire. »

Axes d'intervention :

- Adapter la planification et la réglementation d'urbanisme à la nouvelle donne climatique (densification urbaine, retenue d'eau à même les bâtiments, plantations pour réduire les îlots de chaleur, critères d'économie d'énergie, récupération des résidus de démolition);
- Utiliser la réglementation d'urbanisme pour encourager l'utilisation du bois dans la construction (captation carbone).



Énergies

et ses sous-chantiers

Enjeux ciblés

- La demande énergétique accrue et les périodes de pointe;
- Les risques aux installations énergétiques causés par les événements extrêmes;
- L'électrification de l'économie et des transports.

Sous-chantiers

- 1. Nouvelles sources d'énergies renouvelables et durables**
- 2. Consommation énergétique résidentielle, commerciale et industrielle**
- 3. Consommation énergétique municipale**

1. Nouvelles sources d'énergie renouvelables et durables



« Impliquer les municipalités dans le déploiement de nouvelles énergies renouvelables afin de valoriser la création de circuits énergétiques courts et résilients. »

Axes d'intervention :

- Appuyer les municipalités pour qu'elles agissent comme catalyseurs dans le déploiement et la valorisation des nouvelles énergies durables en favorisant les circuits courts (biomasse, mini-réseau, réseaux de chaleur, rejets thermiques, parcs éoliens et solaires et gaz naturel renouvelable);
- Impliquer systématiquement les municipalités dans les projets énergétiques.

2. Consommation énergétique résidentielle, commerciale et industrielle



« Appuyer la population, les commerces et les industries afin d’assurer une diminution de leur consommation énergétique. »

Axes d’intervention :

- Appuyer la rénovation écoénergétique et l’adaptation des bâtiments aux changements climatiques;
- Appuyer la conversion énergétique vers des sources d’énergie moins polluantes.

3. Consommation énergétique municipale



« Réduire la consommation énergétique des actifs et des opérations des municipalités. »

Axes d'intervention :

- Optimiser la consommation énergétique des actifs municipaux (électrification des flottes, rénovation écoénergétique des bâtiments);
- Appuyer la conversion énergétique vers des sources d'énergie renouvelables.

PLATEFORME

MUNICIPALE

POUR LE CLIMAT

pourleclimat.ca

Québec 

Un mouvement initié par 